



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Connectez-vous à gpseo.fr et retrouvez :

- votre **calendrier de collectes 2024** personnalisé à votre adresse et imprimable ;
- les **points d'apports volontaires** et les **déchèteries** les plus proches de chez vous ;
- vos **démarches en ligne** (demande de bac, accès en déchèterie...);
- les **bonnes pratiques** pour gérer correctement vos déchets.



INFOS DÉCHETS

01 30 33 90 00

Lundi au Vendredi de 9h > 12h et 14h > 17h

* Attention, de nouvelles modalités de collecte entreront en vigueur au 1^{er} octobre 2024.

Ne pas jeter sur la voie publique @ Caribara Communication 2024

RAPPEL



TOUS LES PAPIERS

AUJOURD'HUI, 100 % DES EMBALLAGES SE TRIENT



EMBALLAGES CARTONS & BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

LES NOUVEAUX ARRIVANTS !

EMBALLAGES PLASTIQUES



TUBES, POTS, BOÎTES, GOBELETS

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUCHONS, CAPSULES & COUVERCLES



TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES SACHETS & TUBES



SACS, SACHETS, FILMS



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC, NON EMBOÎTÉS, BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.

LES BIODÉCHETS AU 1^{ER} JANVIER 2024

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire applicable au 1^{er} janvier 2024 demande que soit donnée la **possibilité aux usagers, sans contraintes, de trier à la source leurs biodéchets.**



DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



En 2024 : GPS&O mettra à disposition 6000 nouveaux composteurs, pour l'habitat pavillonnaire.

Réservation et consultation du guide du compostage en ligne sur gpseo.fr



11 DÉCHÈTERIES

Vous avez accès à l'ensemble des 11 déchèteries du territoire. Pour connaître la plus proche de chez vous, rdv sur gpseo.fr

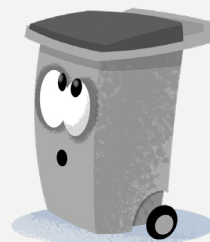
CALENDRIER DES COLLECTES 1^{ER} JANVIER > 30 SEPTEMBRE 2024 VILLENNES-SUR-SEINE

VALABLE 9 MOIS*

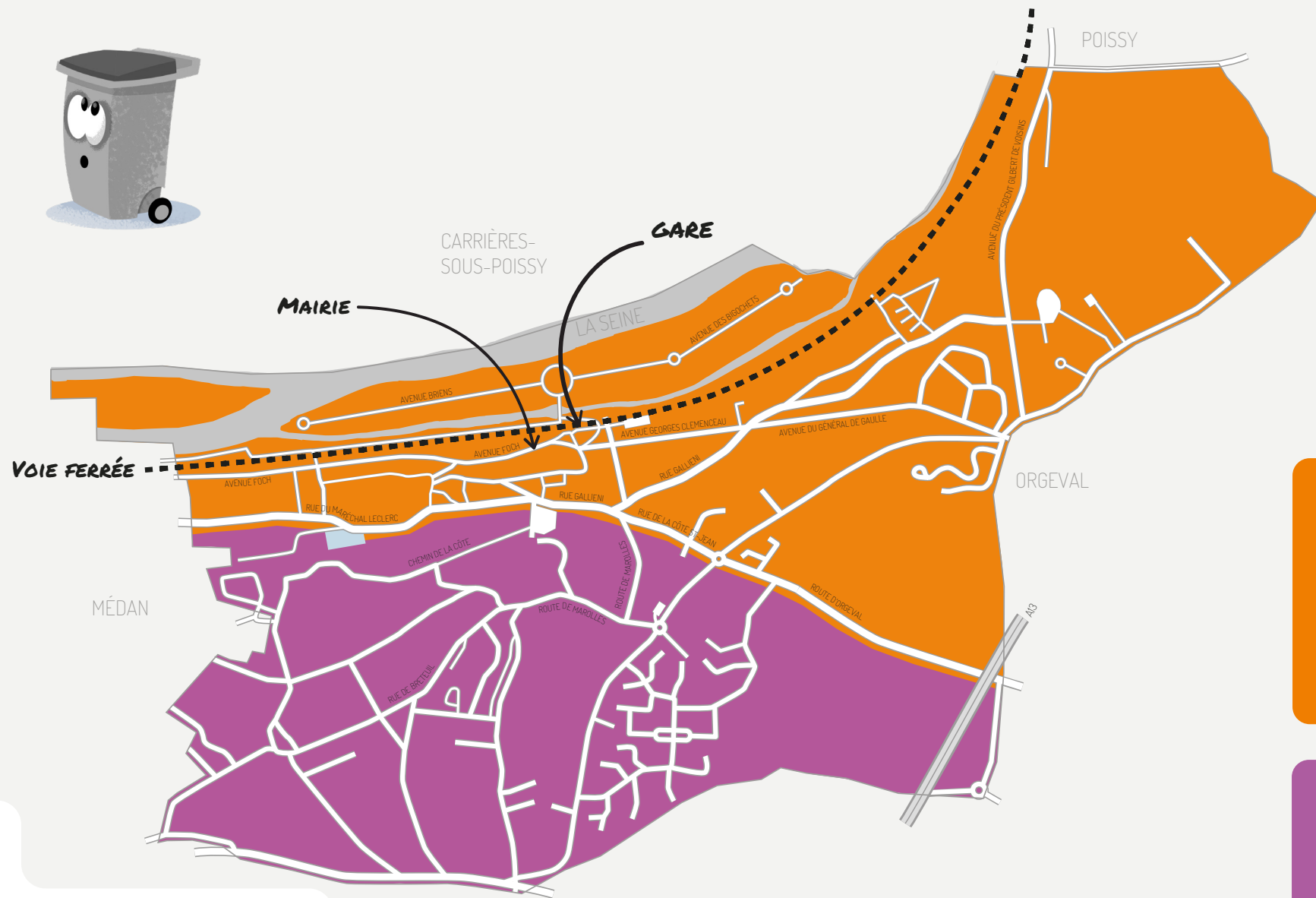


RAPPEL : 100 % DES EMBALLAGES SE TRIENT

QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS ?

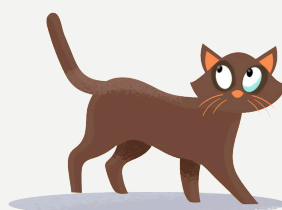


Pour les collectes qui ont lieu le matin et pour les encombrants
> les sortir la veille au soir.
Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi
> les sortir le matin avant midi.



HABITAT COLLECTIF

	ORDURES MÉNAGÈRES :	EMBALLAGES RECYCLABLES :	VERRE :	ENCOMBRANTS :
SECTEUR ORANGE	Lundi matin et jeudi matin	Jeudi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 4 janvier	Mardi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 2 janvier	2 janvier, 5 mars, 7 mai, 2 juillet, 3 septembre
SECTEUR VIOLET	Lundi matin et jeudi matin	Jeudi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 4 janvier	Mardi matin, toutes les 2 semaines (semaines paires) à partir du 9 janvier	9 janvier, 12 mars, 14 mai, 9 juillet, 10 septembre



Pour plus de précisions sur votre localisation, rendez-vous sur www.gpseo.fr



HABITAT PAVILLONNAIRE

SECTEUR ORANGE

ORDURES MÉNAGÈRES :	Lundi matin
EMBALLAGES RECYCLABLES :	Jeudi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 4 janvier
VERRE :	Mardi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 2 janvier
DÉCHETS VÉGÉTAUX :	Rendez-vous en déchèterie
ENCOMBRANTS :	2 janvier, 5 mars, 7 mai, 2 juillet, 3 septembre

SECTEUR VIOLET

ORDURES MÉNAGÈRES :	Lundi matin
EMBALLAGES RECYCLABLES :	Jeudi matin, toutes les 2 semaines (semaines impaires) à partir du 4 janvier
VERRE :	Mardi matin, toutes les 2 semaines (semaines paires) à partir du 9 janvier
DÉCHETS VÉGÉTAUX :	Rendez-vous en déchèterie
ENCOMBRANTS :	9 janvier, 12 mars, 14 mai, 9 juillet, 10 septembre

COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer à côté des bacs

BONNES PRATIQUES

- Dans le bac gris dans des sacs fermés.
- Dans le bac jaune, en vrac, sans sac. Les cartons doivent être pliés/découpés.
- Dans le bac vert, en vrac, sans sac.
- Habitat pavillonnaire : 1m³ par foyer et par collecte / Habitat collectif : vous renseigner auprès de votre gestionnaire.

INTERDIT

- Déchets dangereux de type bouteille de gaz, hélium
- Cartons mouillés
- Vaisselle, vitres ou céramique
- Electroménager, gravats, miroir/vitre, textile, déchets dangereux, bouteille de gaz, pneus



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ne rien déposer à côté des bornes

BONNES PRATIQUES

- En sacs fermés
- En vrac, sans sac. Cartons pliés, coupés, afin de ne pas boucher les ouvertures.
- En vrac, sans sac.

INTERDIT

- Sacs de + de 50 litres
- Cartons mouillés
- Vaisselle, vitres ou céramique

Points de collectes sur gpseo.fr, onglet Déchets.